



CLASSIQUES  
GARNIER

ARTIGAS-MENANT (Geneviève), « Conclusion. Actualité de l'Inventaire des manuscrits philosophiques clandestins », *La Lettre clandestine*, n° 5, 1996, *Tendances actuelles dans la recherche sur les clandestins à l'âge classique*

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-17283-3.p.0353](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-17283-3.p.0353)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 1997. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

## CONCLUSION

# ACTUALITÉ DE L'INVENTAIRE DES MANUSCRITS PHILOSOPHIQUES CLANDESTINS

La lecture des pages qui précèdent confirme l'impression de fécondité intellectuelle laissée par la journée du 12 avril 1996. La diversité des disciplines étudiées, la variété des points de vue présentés, la confrontation des méthodes pratiquées ont mis en évidence la convergence d'intérêt des participants. Loin de provoquer la dispersion ou d'aboutir à une juxtaposition, cette rencontre entre historiens, philosophes, spécialistes de la littérature et de l'histoire des idées des XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, vrai dialogue des compétences, a souligné la cohésion profonde de recherches qui trop souvent, sans s'ignorer bien sûr, restent parallèles. Il ne s'agit pas de gommer les différences, mais au contraire de mettre en relief l'originalité des démarches pour mieux en apprécier le progrès particulier et la portée générale. Pour les gens qui se concentrent surtout sur l'étude des manuscrits philosophiques clandestins, l'attention portée à d'autres domaines apporte une véritable réflexion épistémologique. Elle incite à regarder autrement un phénomène qui nous est familier. En particulier nous sommes invités à ne pas nous enfermer dans le monde d'idées et d'érudition qui constitue la matière de nos manuscrits. Nous sommes invités à explorer les origines et les prolongements de l'ensemble de leur problématique, à mesurer les limites de l'information et de la curiosité critique de leurs auteurs. Nous sommes invités aussi à ne pas oublier que les manuscrits philosophiques clandestins, autant que l'expression d'âmes inquiètes, sont de vulgaires marchandises, objets de trafic, de spéculation, de fraude, de tout un travail artisanal de fabrication, de contrefaçon, de publicité, et objets de collection.

Mais cette remise en question épistémologique ne semble pas devoir amener une réforme méthodologique. Deux projets tout à fait complé-

mentaires mobilisent les chercheurs : l'édition des manuscrits philosophiques clandestins et leur inventaire. Bien sûr, la meilleure façon de faire connaître des textes méconnus ou inaccessibles, et de rendre ainsi à l'histoire des idées toute sa complexité et toute sa richesse, c'est d'en donner des éditions critiques. C'est ce qu'a entrepris Antony McKenna dès 1992 en créant la série « Libre pensée et littérature clandestine », qui connaît déjà un succès mérité. Mais c'est sur l'autre projet, celui de l'inventaire, que j'insisterai ici. Sans prétendre conclure définitivement et sur tous les points – d'autant moins qu'une deuxième journée sur les « tendances actuelles dans la recherche sur les clandestins aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles » prolongera ces travaux en 1997 – je soulignerai l'unité du présent volume d'un point de vue précis, celui de l'Inventaire des manuscrits philosophiques clandestins, en montrant comment cette entreprise répond aux attentes scientifiques qui se dégagent de notre colloque : intégrer cette littérature dans toute la complexité de l'histoire des idées, éclairer la place qu'elle occupe dans le commerce du livre et les pratiques de lecture. Pour pouvoir aboutir à cette conclusion partielle et provisoire, il faut d'abord répondre brièvement aux interrogations que se pose légitimement une partie du public : qu'est-ce que l'inventaire des manuscrits philosophiques clandestins ? pourquoi, et comment le dresser ? dans quel but ? quel bilan peut-on déjà dégager de l'entreprise ?

L'inventaire est le recensement analytique de tous les manuscrits qui répondent à la fois aux trois critères suivants, que j'appellerai de *circulation*, de *sujet* et de *tendance* : premièrement, avoir circulé au XVII<sup>e</sup> et/ou au XVIII<sup>e</sup> siècle sous cette forme manuscrite, indépendamment de toute tradition imprimée si elle existe, deuxièmement, porter principalement sur des matières métaphysiques et/ou religieuses, troisièmement, exprimer une pensée critique, subversive ou hétérodoxe. Ce dernier critère limite le précédent de façon indispensable, comme le savent tous ceux qui ont travaillé dans les fonds manuscrits de l'époque classique où sont nombreux les manuscrits parfaitement orthodoxes dont les titres, sur l'âme, Dieu et Jésus-Christ, ressemblent à s'y méprendre à ceux des manuscrits philosophiques clandestins. Et pourtant il s'agit d'une tout autre littérature, différente par son inspiration, mais aussi par son origine, son mode de diffusion et sans doute l'essentiel de son public.

Cette définition ne prétend pas être exhaustive, exclusive et inattaquable. Les spécialistes pourront lui opposer beaucoup de cas particuliers qui font exception. Elle cherche à donner une idée d'ensemble d'un cor-

pus éminemment paradoxal, puisqu'il existe aujourd'hui de façon envahissante et qu'il n'avait aucune existence propre au XVIII<sup>e</sup> siècle. Il ne s'agit pas en effet d'un genre littéraire connu comme tel au XVIII<sup>e</sup> siècle, ni d'une classification de catalogue de bibliothèque, et aucun des auteurs, anonymes ou non, dont nous étudions les textes ne se connaissait comme un auteur de « manuscrit philosophique clandestin » .

Il s'agit d'une invention, au sens noble du terme, qui prend corps depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, à laquelle contribuent de plus en plus de chercheurs depuis les années soixante-dix, et qui a reçu sa consécration en 1986.

C'est précisément cette étonnante caractéristique qui apporte la réponse à notre deuxième question : « pourquoi dresser un inventaire ? ». En 1986, à Milan, sept chercheurs européens, dont Olivier Bloch et Miguel Benítez, ont constitué un Comité d'initiative pour l'Inventaire des manuscrits philosophiques clandestins des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Leur démarche était motivée par un double constat : un domaine d'études longtemps méconnu était devenu un des secteurs les plus vivants en matière d'histoire des idées à l'époque classique, mais son succès même pouvait devenir une entrave à son bon développement. En effet la croissance spectaculaire du corpus est une preuve constamment renouvelée de l'existence de ce corpus, comme la découverte de nouveaux filons est la preuve de la qualité du gisement, mais la trop grande masse de manuscrits, de plus en plus dispersés, rend leur exploitation de plus en plus difficile.

Les chiffres sont parlants. En 1912, Lanson citait une trentaine de titres auxquels correspondaient un peu moins de cent copies ; en 1938, dans la liste fournie par Wade le rapport était de cent deux titres pour plus de quatre cents copies ; en 1988, la liste de Miguel Benítez donnait cent quarante-huit titres pour près de huit cents copies, en 1996, le même Miguel Benítez en dénombre cent quatre-vingt-douze pour plus de mille copies<sup>1</sup>. La difficulté de la recherche ne tient pas seulement au développement numérique du corpus : elle est décuplée par les caractéristiques essentielles de la littérature qui nous occupe, matière toujours vivante, sujette à

1. G. Lanson, « Questions diverses sur l'histoire de l'esprit philosophique en France avant 1750 » R.H.L.F., XIX, 1912, p. 1-29, 293-317 ; Ira O. Wade, *The Clandestine Organization and diffusion of philosophic ideas in France from 1700 to 1750*, Princeton University Press, 1938, rééd. New York 1967, p. 11-18, 277-321 ; Miguel Benítez, « Matériaux pour un inventaire des manuscrits philosophiques clandestins des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles », *Rivista di storia della filosofia*, n° 3, Milan, Franco Angeli, 1988, p. 501-520 ; du même auteur, *La Face cachée des Lumières*, Paris, Universitas, Oxford, Voltaire Foundation, 1996, p. 20-54.

toutes les transformations possibles. Sous un même titre, deux ou plusieurs copies manuscrites peuvent receler deux ou plusieurs versions complètement différentes et inversement une seule version peut apparaître sous plusieurs titres. Tant qu'il circule sous forme manuscrite, un texte n'est jamais définitivement fixé. Chaque nouvelle copie peut être l'occasion d'une nouvelle version. On pourrait penser que ces textes n'étant pas en général des chefs-d'œuvre littéraires, l'étude des variantes est superflue. Au contraire, les corrections, additions et suppressions sont d'autant plus utiles à connaître qu'elles peuvent aussi bien émaner de la volonté de l'auteur que lui échapper totalement. Elles peuvent en effet être dues au zèle d'un secrétaire mais aussi à l'initiative d'un lecteur ou d'un copiste amateur ou à la négligence d'un copiste professionnel. Remarquons que l'étude des versions et des variantes ne concerne pas seulement le sens du texte : histoire des idées, mais la circulation du texte : histoire du livre. En effet les variations du texte reflètent souvent une évolution de la pensée (ou les divergences entre les opinions des responsables des remaniements successifs) ; mais ces variations peuvent être aussi des indices sur la diversité de la clientèle à laquelle ont été destinées les copies. C'est pour toutes ces raisons que le comité réuni à Milan en 1986 a lancé l'idée d'un inventaire systématique. Et c'est pour sa réalisation en France que, dès 1987, Olivier Bloch a créé l'équipe de l'Inventaire des manuscrits philosophiques clandestins.

Le projet de cette équipe répond à notre troisième question : « comment réaliser cet inventaire ? ». Elle s'est en effet donné pour mission de réaliser dans l'ensemble des bibliothèques publiques et semi-publiques de France deux tâches indissociables : poursuivre le recensement des manuscrits et faire l'analyse de chacun. Le recensement, entrepris dès 1912 par Lanson, on l'a vu, est très avancé, mais il est par définition interminable. C'est donc à la description des manuscrits déjà recensés que l'équipe se consacre essentiellement. Cette analyse se fait selon une fiche dont le modèle a été établi par le Comité international d'initiative pour l'Inventaire. Cette fiche a été conçue pour fournir le maximum de renseignements propres à identifier les manuscrits, leur contenu, leur datation, leur origine, leur destin, les rapports entre eux, leurs rapports avec les imprimés. La priorité va aux données descriptives, en réduisant au minimum la part interprétative. Une place importante revient à la description matérielle du volume, c'est-à-dire aux indications que ne peut fournir que la consultation directe. Chaque copie manuscrite fait l'objet d'une fiche

particulière. Lorsqu'il s'agit d'un recueil, chaque texte fait l'objet d'une description séparée.

La finalité de l'inventaire est évidemment sa diffusion et la Voltaire Foundation d'Oxford a accepté de le publier. Outre la totalité des fiches élaborées sur chaque manuscrit de la bibliothèque présentée, chaque volume comportera une section importante consacrée à l'histoire des textes et des idées. Une sorte de dictionnaire, placé en tête du volume, présentera sous forme d'articles successifs les traités dont une copie, ou plus, a fait l'objet d'une fiche. Long de deux pages environ, chaque article fait le point des connaissances et fournit une bibliographie. Le cas échéant, les auteurs identifiés ou supposés font l'objet d'articles séparés de la même longueur. Le nombre des volumes n'est pas facile à déterminer. Mais si l'on songe que la seule bibliothèque Mazarine remplira un volume, que l'Inventaire doit couvrir les vingt-deux régions administratives de France et que les bibliothèques municipales de très petites villes possèdent souvent dans notre domaine des richesses insoupçonnées, on imagine la masse de manuscrits philosophiques clandestins à traiter.

L'équipe a commencé l'inventaire à Paris, où la concentration des manuscrits est la plus importante, et l'a mené de front à la Mazarine, à l'Arsenal et à la Bibliothèque Nationale. Étant les premiers à tester le modèle de la fiche élaborée par le Comité international de Milan, nous avons connu des tâtonnements collectifs dans le passage de la théorie à la pratique, et procédé à quatre aménagements successifs. Le champ d'investigation est très vaste mais nous avons déjà beaucoup progressé et mis une méthode à l'épreuve. Une méthode qui permet à des chercheurs qui ne sont pas des spécialistes d'intervenir ponctuellement et de contribuer à une œuvre utile. Une méthode qui doit nous conduire à constituer une véritable somme des connaissances sur les manuscrits philosophiques clandestins.

Cette vaste entreprise a commencé à fournir des réponses aux interrogations qui se sont dégagées de la journée du 12 avril. Car, en somme, de ces confrontations entre spécialistes de l'histoire des idées du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle et historiens du livre et de la lecture se dégagent deux pistes de réflexion principales qui correspondent aux deux axes essentiels du travail de l'Inventaire. On peut donc essayer maintenant de relire les communications du présent colloque en les rapprochant des enseignements que l'Inventaire apporte ou est en voie d'apporter. Il analyse et juxtapose les formes souvent multiples d'un même texte, il permet ainsi de saisir

dans sa complexité l'écriture « libertine-clandestine » telle qu'on peut l'analyser dans un exemple éclatant, celui d'un auteur public comme Molière. Olivier Bloch montre en effet que la démarche de l'auteur dramatique n'est pas sans rapport avec les détours savants des érudits discrets que sont ses amis libertins. La filiation des libertins aux clandestins fournit un guide de lecture. Dans les manuscrits philosophiques clandestins, comme chez Cyrano et chez Molière, « on se fourvoie à chercher [...] une lecture univoque », « il y a des niveaux et des couches de lecture diverses, des sens juxtaposés et entremêlés, en fonction entre autres des différents types de public et de lecteurs » (p. 241). L'Inventaire, en étalant les transformations du texte selon les copies et les versions, permet de distinguer ces niveaux et ces couches, révélant du même coup la complexité de la pensée et du message.

Quand il analyse le débat entre Calvin et ceux que le réformateur juge hétérodoxes, « libertins » par rapport à sa propre doctrine, Olivier Millet attire notre attention sur l'ancienneté des différends dont se font l'écho les manuscrits philosophiques clandestins (p. 225), différends internes au christianisme avant d'apparaître comme caractéristiques du combat entre adversaires et défenseurs du christianisme. Là encore l'aspect analytique de l'Inventaire, en permettant des rapprochements entre les divers textes et le dégagement d'une thématique fouillée permet la prolongation et l'enrichissement de ce type d'observations. Ainsi, chemin faisant et au terme de l'Inventaire, les historiens des idées disposeront d'une sorte de synopsis des contenus des manuscrits grâce aux analyses précises qui en sont faites. Ce tableau condensé, qui révèle à la fois les thèmes, leur présentation, l'appareil savant qui les nourrit permettra de réintégrer plus complètement un moment de la pensée dans la longue durée.

Éclateront alors largement les similitudes de procédés et d'attitudes intellectuelles que Marie-Hélène Cotoni étudie chez des auteurs aussi différents que Meslier et Challe (p. 333). La nécessité d'adapter nos classifications à la réalité des textes et des mentalités s'imposera, ainsi que l'importance toute relative des étiquettes idéologiques que nous cherchons trop systématiquement à placer sur les auteurs et leurs écrits.

Mais si elle permet des vues d'ensemble, la méthode de l'Inventaire exclut les synthèses banalisantes : chaque manuscrit, chaque copie y garde sa physionomie et ses caractéristiques propres. Cela favorise une des formes stimulantes de la recherche dans notre domaine, c'est-à-dire l'établissement et la discussion des attributions dont le travail d'Andrew

Hunwick est un exemple (p. 279). Comme le montre le débat actuel sur la « délimitation des écrits de Boulainvilliers concernant la métaphysique de Spinoza » que l'intervention de Miguel Benítez fait progresser méthodiquement (p. 251), il est indispensable de comparer entre elles, jusqu'au détail le plus minutieux, toutes les versions d'un même texte, complètes ou fragmentaires, qui ont pu être repérées. On voit bien que l'Inventaire est l'indispensable instrument de cette comparaison, puisque, grâce à des collaborateurs répandus dans toute la France, l'ensemble des fonds des bibliothèques, par définition dispersés, est soumis à un quadrillage systématique.

Sur le plan de l'histoire des idées, l'Inventaire facilite enfin des confrontations fécondes avec d'autres mondes intellectuels. Il permet de dégager à travers les textes et leurs diverses versions tout « un habile jeu de mise en relation » d'idées, de citations, d'arguments dont il relève les diverses combinaisons. C'est déjà ce que faisaient, comme le montre Sylviane Albertan-Coppola, des apologistes contemporains, Bergier et Gauchat (p. 267). La comparaison entre le tableau qu'ils dressent de la littérature clandestine et celui que l'érudition moderne est en train de constituer permettra de mesurer la vérité du dialogue ou l'ampleur des malentendus.

Sur un plan voisin, Bertram E. Schwarzbach prouve que les commentaires des savants juifs sur le Messie restent largement ignorés de la littérature anti-chrétienne qui aurait pourtant pu en faire son profit (p. 291) : l'Inventaire pourra prolonger une telle enquête en dessinant les frontières de la curiosité, de l'esprit critique, et de la culture des auteurs et des lecteurs de nos manuscrits.

Le titre du livre d'Ira O. Wade qui reste la base des recherches sur les manuscrits philosophiques clandestins, *The Clandestine Organization and diffusion of philosophic ideas in France from 1700 to 1750*, mettait dès 1938 l'accent sur un aspect des recherches qui au fond n'a pas été le plus exploré pendant ce demi-siècle : l'étude des réseaux de reproduction et de distribution de ces manuscrits. Les historiens du livre et de la lecture nous rappellent aujourd'hui cette dimension essentielle de notre étude. Robert Darnton souligne dans son introduction les relations qui existent au XVIII<sup>e</sup> siècle entre le développement du mouvement philosophique et l'essor de l'édition. Il nous invite à considérer le cas particulier des manuscrits philosophiques clandestins dans le cadre de ce phénomène socio-économique d'époque ; à envisager ces manuscrits comme une marchandise qu'ils



étaient, objet de désir de la part des acheteurs et des collectionneurs, objet de spéculation commerciale et financière de la part des auteurs, peut-être, des copistes, des diffuseurs, libraires, passeurs, colporteurs, en tout cas. En exposant le résultat de l'enquête sur le commerce des livres interdits à la frontière du Nord, Frédéric Barbier a montré la complexité des procédures et des circuits (p. 201). Véronique Sarrazin a analysé sur un plan général l'intérêt qu'il y a à être interdit, les bénéfices qu'on en tire au sens le plus ordinaire du mot (p. 161). Ces principes économiques s'appliquent évidemment aussi aux manuscrits, qui affichent un statut similaire aux livres censurés, sans s'être exposés à l'être. Cette situation, ainsi que la pratique du colportage dont Lise Andries a analysé les traditions, l'organisation et la diversité (p. 193), peuvent aider à comprendre des particularités de nos manuscrits, notamment dans leur présentation, et leurs caractéristiques concrètes. C'est ici que l'Inventaire apporte sa contribution par la description matérielle détaillée qu'il fournit – format, reliure, papier, type d'écriture, couleur de la tranche... Cette description, mise en rapport avec la localisation, peut aider à dessiner, dans l'ensemble du pays, les voies de circulation et les zones de diffusion privilégiées de ce type de littérature.

Ainsi le dialogue des époques, des disciplines et des méthodes, tout en confirmant le bien-fondé de nos entreprises, aussi bien l'entreprise d'inventaire que l'entreprise d'édition, renouvelle notre regard sur les textes et leur support. Il montre l'intérêt d'une approche diversifiée du phénomène des clandestins. Les manuscrits philosophiques des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles apparaissent comme un cas particulier dans un ensemble qui déborde largement l'époque classique, le débat entre adversaires et défenseurs du christianisme et la forme manuscrite. Leur étude participe à l'histoire, dans la longue durée, d'une composante de l'univers culturel occidental.

Geneviève Artigas-Menant  
( URA 96 CNRS – Paris IV-Sorbonne ;  
Université Paris XII – Val de Marne )